



CGT Educ'Action du Var

Bourse du Travail
Avenue Amiral Collet
83000 TOULON

Toulon, le 25/03/2021

M. Olivier MILLANGUE,
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
98 rue Montebello
83000 TOULON

OBJET : Situation sanitaire dans les écoles du département et ses conséquences

Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale,

La situation dans les écoles du département du Var concernant la crise du Covid nous interroge et nous inquiète.

De nombreux collègues et notamment des personnels de direction des écoles du premier degré nous interpellent quant à la surcharge de travail due à la gestion des cas Covid dans leurs écoles.

La cellule de crise et les médecins scolaires sont débordés et il nous est rapporté que l'on demande aux directeurs-trices de s'occuper de certaines tâches administratives qui ne sont en rien de leur ressort ni n'appartiennent à la mission définie dans leurs statuts (attestation pour les employeurs des parents dont les enfants sont isolés, informer les parents des dates auxquelles les enfants cas contact doivent se faire tester...)

Après avoir déclaré les cas de Covid dans leur école, des personnels de direction et les équipes pédagogiques sont laissés à l'abandon et se retrouvent débordés face à des parents qui attendent des réponses. Aucune aide ni réponse ne leur est apportée de la part de leur hiérarchie ni de la cellule de crise. Comment peuvent-ils gérer cela qui plus est lorsqu'ils sont en classe?

Avec le nombre croissant de cas positifs chez les enseignants et les agents municipaux, les directeurs-trices doivent à nouveau faire face à un manque de remplaçants et de personnels dans les écoles. Ils doivent donc prévenir les parents de l'absence et du non-remplacement des enseignants. Certains enfants restent à la maison et d'autres sont répartis dans les classes, ce qui provoque un brassage important des élèves. A qui revient la responsabilité de ce brassage dans les écoles ? Comment assurer la continuité pédagogique et le respect des gestes barrière lorsque l'effectif d'une classe devient trop important ?

A cela s'ajoute la campagne des tests salivaires dans les écoles et il revient à nouveau aux directeurs-trices et aux équipes toute la charge administrative : distribution

des formulaires de demandes d'accord aux parents qu'il faut ensuite récupérer ainsi que les photocopies de la carte vitale. Les enseignants ne sont pas des médecins ni des secrétaires de laboratoire : nous ne sommes pas habilités à accéder à des données médicales confidentielles.

Tous ces faits perturbent fortement le bon fonctionnement des écoles et provoquent une grande souffrance chez les personnels de direction et les enseignants du premier degré. La gestion de la crise ne peut pas reposer sur les directeurs et les directrices de nos écoles dont la charge de travail est déjà bien assez lourde.

Monsieur le DASEN, nous vous sollicitons afin que vous puissiez apporter des éléments de réponses à nos collègues concernant les faits cités.

Soyez assuré, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de notre attachement à la défense de l'Education Nationale et de ses personnels.

Pour le pôle 1^{er} degré de la CGT Educ'Action du Var

Laetitia Iscache

Stéphanie Schibano

Benedikte Huguet

Elodie Hernandez